*Commune de LA VILLETERTRE – C.R. n° 1/2020 du 03/02/2020 - p 1/2*

SEANCE ORDINAIRE DU 03 FEVRIER 2020

*L’an deux mil vingt et le trois février à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de LA VILLETERTRE, dûment convoqué, s’est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Hervé DESSEIN, Maire de La Villetertre.*

# Date de convocation du Conseil Municipal : 28 janvier 2020

*Etaient présents : M DEBRAINE Jean-Pierre, GUILLAUME Georges-Marc, Adjoints ; MM et Mmes CAMILLE Laurent, LAURENT Xavier, DUMENIL Anita, POSTEL Mathieu, GALLOIS Jean-Paul, DÉSESQUELLES Florence, CROCHON Bruno, VAUVILLIERS Jean.*

*Absents excusés : Mme GEORGE Michèle, M. DENEUX Dominique, M. CRÉCY Olivier*

Monsieur Mathieu POSTEL a été nommé secrétaire.

PONT DE SAINT CYR

Monsieur DEBRAINE présente un complément au dossier de réfection du pont de Saint Cyr, concernant la pose de barrières de sécurité.

Le montant total de l’opération se monte à 32 083,73 € dont 13 150 € (41 %) peuvent être subventionnés par le Conseil départemental de l’Oise. Compte tenu de l’urgence de réaliser les travaux, une dérogation sera demandée pour intervenir au plus tôt, avant l’accord de subvention.

CONVENTION AVEC LA CAISSE D’ALLOCATIONS FAMILIALES

Monsieur le Maire présente les objectifs de la convention territoriale globale qui coordonne les compétences entre la CAF de l’Oise et la Communauté de communes du Vexin-Thelle, notamment dans les domaines de la Petite Enfance et des centres de loisirs ou gardes périscolaires.

URBANISME

* Demande de Madame ETIENNE rue Meure,
* Demande de M. et Mme DA SILVA rue de la Mare,

pour la construction d’une piscine. Le Conseil Municipal n’a pas d’observations.

- Monsieur le Maire expose la situation de l’urbanisation autour de la route des Princes, avec les projets de construction de logements de M. DUJOURDY d’une part et de M. GONCALVES d’autre part, propriétaire de l’ancienne blanchisserie et du local d’activité.

Compte tenu des souhaits de chacun et du règlement du P.L.U., le Conseil Municipal accepte la création de 4 logements dans l’ancienne blanchisserie et maintient l’objectif d’un seul lot dans le bâtiment d’activité.

…/…

*Commune de LA VILLETERTRE – C.R. n° 1/2020 du 03/02/2020 - p 2/2*

ORGUE DE L’EGLISE

Monsieur le Maire présente des devis de travaux de réparation et amélioration de l’orgue de l’église, pour un total de 3 867 €.

Le Conseil Municipal décide d’étudier les possibilités de financement : subvention, organisation de concerts, etc…

VIDEOPROTECTION A LA GARE

Monsieur GUILLAUME fait un point sur la recherche de branchement électrique nécessaire à la pose d’une caméra. La solution la moins onéreuse et la plus rapide serait de prévoir un raccordement au compteur électrique situé à moins de 300 m sur la route.

DIVERS

* Madame DÉSESQUELLES demande s’il est prévu de réparer la statue du Christ sur le calvaire Place Saint Jean de Dieu. Monsieur DESSEIN répond que cette opération n’a pas encore été étudiée.
* Madame DÉSESQUELLES demande si des réserves de sel de déneigement pourraient être installées le long du CD 536 vers Bachaumont. Monsieur DESSEIN rappelle qu’il s’agit d’une route départementale, c’est donc au département de gérer le déneigement sur cette voie.
* Monsieur DESSEIN indique qu’une pierre d’angle du clocher de l’église est tombée, cassant la toiture en deux endroits. Une entreprise spécialisée a été contactée pour la réparation.

*L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15. Fait et délibéré à La Villetertre le trois février deux mil vingt, et ont signé au registre les membres présents.*